



AGENCE
CULTURELLE
NOUVELLE-
AQUITAINE

L'AFFÛT

LE MAGAZINE
DE L'AGENCE CULTURELLE
NOUVELLE-AQUITAINE



OBSERVER
LES IMPACTS
DE LA CRISE,
DESSINER L'APRÈS

DOSSIER

OCT. / NOV. / DÉC. 2020

INTRODUCTION

Alors que leur activité venait à peine de reprendre, les lieux culturels ont de nouveau dû fermer leurs portes suite au reconfinement imposé à compter du 29 octobre. Malgré l’annonce fin août d’un plan de relance de 2 Md€ en faveur de la culture (dont 426 M€ affectés au spectacle vivant) et plus récemment d’un nouvel effort exceptionnel (85 M€ d’aides complémentaires pour le spectacle vivant, 55 M€ supplémentaires pour la filière musicale, 20 M€ de plus à l’adresse du théâtre public et privé), l’écosystème – équipes artistiques, auteurs, musiciens, salles de spectacles, producteurs, festivals, écoles... – se voit très fragilisé, mais éprouve également bien des difficultés à se projeter dans un avenir aux contours incertains. Aussi apparaît-il plus que jamais nécessaire de mesurer les impacts de la crise sanitaire et surtout d’essayer d’en tirer des enseignements.

Après que Bruno Latour nous a livré son regard de philosophe, sociologue et anthropologue sur les bouleversements profonds aujourd’hui à l’œuvre, ce dossier souhaite esquisser plusieurs pistes de réflexion, ce qui suppose au préalable une phase d’observation des ressorts de la crise et des besoins exprimés par le secteur, telle celle qu’ont engagée L’A., la Chambre régionale d’économie sociale et solidaire (CRESS) de Nouvelle-Aquitaine et le Centre d’Innovation sociétale (CIS) de l’Université Bordeaux Inter-Culture (UBIC). Toujours à l’échelon régional, nous verrons comment les réseaux néo-aquitains se sont emparés des enjeux actuels, ont contribué à l’élaboration d’un plan de relance et envisagent le paysage culturel post-covid. Leurs propositions seront complétées par celles de plusieurs syndicats d’employeurs et de salariés, qui depuis le printemps travaillent sans relâche au sein du Comité régional des professions du spectacle (COREPS) Nouvelle-Aquitaine sur des questions relatives à la reprise de l’activité, l’emploi artistique ou encore l’émergence de nouveaux modèles de production et de diffusion ; autant de sujets de préoccupation dont la directrice du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine (TNBA) Catherine Marnas et le directeur artistique de la Compagnie La Nuit te soupire Anthony Thibault se font écho, en témoignant de la façon dont ils traversent cette période et de ce à quoi ils aspirent.

Enfin, parce que cette crise sans précédent engendrera inévitablement une transformation des politiques culturelles publiques, nous évoquerons les nouveaux défis auxquels sont confrontés la DRAC, la Région et les autres collectivités territoriales (Départements et Villes) et comment ils entendent les relever ; ceci, afin que face à l’angoisse, l’isolement et une certaine perte des repères, l’art et la culture conservent un rôle majeur et nous permettent encore et toujours, ainsi que le proclame Catherine Marnas, de « célébrer ensemble notre pulsion de vie ».

Interviews et rédaction : Marie-Agnès Joubert

Sommaire

UN REGARD SUR LA CRISE

- Bruno Latour P. 3

OBSERVER LES IMPACTS DE LA CRISE : QUE SAIT-ON AUJOURD’HUI ?

- Thierry Szabo P. 5
- Thomas Vriet P. 6

INITIATIVES DES ACTEURS CULTURELS

- Alain Bouchon P. 7
- Laëtitia Devel P. 7

L’INTERPELLATION DES RESEAUX

- Nathalie Redant P. 8

PAROLES D’ARTISTES

- Catherine Marnas P. 9
- Anthony Thibault P. 10

SYNDICATS : LEURS PROPOSITIONS POUR SORTIR DE LA CRISE

FACE A LA CRISE, QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES ?

- Ville de Mégnac P. 13
- Conseil départemental de Lot-et-Garonne P. 13
- DRAC Nouvelle-Aquitaine P. 14
- Région Nouvelle-Aquitaine P. 15

UN REGARD SUR LA CRISE

BRUNO LATOUR

philosophe, sociologue et anthropologue,
professeur émérite à l'Institut d'études politiques
de Paris (Sciences Po), associé au Médialab



L'Affût : Quel regard portez-vous sur les crises successives de 2008, des Gilets jaunes et à présent du coronavirus ? Ont-elles fait émerger des questions différentes ou bien communes ?

Je n'ai pas de vision globale sur ces différentes crises, à moins de les envisager selon un point de vue qui les prenne en enfilade. Selon moi, ce sont probablement des symptômes divers de la déconnexion générale dans laquelle les habitants des pays développés se retrouvent quand ils s'aperçoivent que la question climatique – au sens large – les a privés d'un pays, d'un sol, d'un territoire à habiter. Il s'agit donc d'une crise générale de l'habitat. C'est évident pour la pandémie. Nous sommes ici directement concernés par le développement d'un organisme relâché dans notre monde globalisé depuis les obscures forêts chinoises... Forêts détruites apparemment par le développement économique. La déconnexion est encore plus claire dans le cas des Gilets jaunes qui se sont sentis, au sens propre, exclus de leur propre pays, rejetés, marginalisés comme s'ils se retrouvaient ailleurs, dans un pays occupé ou approprié par d'autres. C'est aussi le cas pour la crise de 2008. À première vue me direz-vous, quel lien avec le climat ? Mais c'est pourtant là que le lien est le plus direct : sans la peur de la mutation climatique, l'expansion foudroyante des inégalités durant les trente dernières années est incompréhensible. Cela n'explique évidemment pas le rythme des crises économiques (dont je ne suis pas spécialiste), mais le lien entre ces crises est clairement de mon point de vue imputable à la déconnexion avec le territoire que l'on habite, qui donne l'impression d'être perdu.

L'Affût : À quelles réalités (organisation du travail, modèle économique, transition écologique...) dont nous n'avons pas conscience, la crise nous a-t-elle confrontés ?

Encore une fois, on ne peut pas saisir ces situations de façon séparée. S'il y a quelque chose dont nous avons maintenant conscience c'est que justement elles se trouvent liées ! Comment aurions-nous imaginé qu'il suffise d'un microbe pour modifier toutes les relations sociales et suspendre un temps l'économie elle-même ? Je le savais parce que j'avais travaillé

« Il n'existera pas de société post-covid »

sur Pasteur, et depuis le 19^e siècle nous savons aussi que les microbes redessinent le social et que l'État et la santé sont liés. Mais la prise de conscience la plus radicale, c'est que nous risquons de ne plus avoir de base matérielle qui corresponde à nos rêves de développement. Par exemple, que signifie développer l'agriculture si nous apprenons que nous risquons de n'avoir plus que 50 ans de sols devant nous (il faut 10 000 ans pour faire un sol et quelques semaines pour le détruire) ? Il y a toutefois plus troublant. Vous évoquez la division du travail. Or, même cette notion s'est complètement transformée lorsqu'on a réalisé, toujours grâce à ces crises, que la vraie division s'opérait désormais entre le pays où nous vivons (par exemple, la France) et les pays éloignés

« La solidarité, en tout cas la « conscience de la dépendance », s'est accrue. »

dont nous dépendons pour notre croissance et notre subsistance. Voilà bien une division du travail dont on prend conscience parce qu'elle est brusquement interrompue : nous mangeons du porc nourri au soja mais celui-ci fait brûler la forêt amazonienne. Considérez alors l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons tous : sommes-nous chez nous ou en Amazonie ? Nous penchons entre les deux. Comme le dit Pierre Charbonnier, le monde où vous vivez et le monde dont vous vivez sont complètement déconnectés. Cette division du travail a pour effet de déstabiliser complètement les gens. Et évidemment, la crise écologique ne fait qu'accroître ces sentiments.

L'Affût : La pandémie a-t-elle, selon vous, créé de nouvelles solidarités ou bien conduit à une forme d'individualisme et de repli sur soi ?

Ni l'un, ni l'autre bien sûr, pour une raison simple : les acteurs sociaux ne cessent de répartir différemment ce qui les identifie – c'est ce que vous appelez, je suppose, l'individu – et ce qui définit les relations avec les autres – ce que vous appelez solidarité. Rester confiné chez soi pour ne pas tuer ses grands-parents est un geste de solidarité ; profiter de l'interdit de les visiter pour

les laisser mourir seuls est un geste d’individualisme atroce. On ne peut donc pas choisir dans votre question l’un ou l’autre. Globalement quand même (on aurait bien entendu besoin de davantage de données pour prouver ce que j’avance), la conscience générale des connexions entre les microbes, l’appareil d’État, les métiers des soignants, le rôle des services, l’importance des classes sociales radicalisées, et même ce qui m’intéresse beaucoup, le rôle des scientifiques et leurs difficultés pour assurer l’objectivité de leurs découvertes, se sont probablement accélérés et amplifiés. Donc même si je ne suis pas d’accord avec la question, je dirais que la solidarité, en tout cas la « conscience de la dépendance », s’est accrue.

L’Affût : Beaucoup estiment qu’il faut abandonner les anciens modèles et évoquent la naissance d’un nouveau monde. Croyez-vous à un changement radical et comment imaginer la société post-covid ?

Il n’existera pas de société post-covid ! Même si nous nous débarrassons du virus, nous serons aux prises avec les suites, c’est-à-dire la mutation climatique dont l’ampleur est beaucoup plus grande. Il vaut donc mieux tenir à l’idée que le confinement est en quelque sorte un indice de précautions à prendre aussi pour l’avenir. Il n’y aura pas de monde d’après. C’est tout l’intérêt de la pandémie : une sorte de « vaccination préventive » contre ce qui va suivre !

—
« Les arts forment les moyens de surmonter cette situation. »
 —

L’Affût : En quoi l’art et la culture peuvent-ils nous aider à surmonter cette crise ?

Les arts forment les moyens de surmonter cette situation, tout simplement parce que nous n’avons aucunement l’équipement affectif, sensible, pour réagir à ces événements nouveaux. Je l’ai souvent prétendu, mais à présent tout le monde le comprend : nous sommes un peu comme à l’époque de l’autre mutation dans le sens de la terre, celle de la fin du 16^e siècle quand les Européens ont occupé de nouvelles terres. Tout a alors changé, l’architecture, la musique,

la poésie, la politique aussi, la peinture bien sûr. Évidemment aujourd’hui ce n’est pas une terre « nouvelle » au sens de « en plus », mais « nouvelle » au sens de « cette terre qui réagit à nos actions et dont il faut prendre soin ». Or, il nous faut le théâtre, les arts visuels, l’architecture, la rhétorique et surtout la politique qui correspondent à cette nouvelle situation.

L’Affût : Vous êtes impliqué auprès de plusieurs structures culturelles, dont La Mégisserie à Saint-Junien. Quelle contribution apportez-vous ?

C’est un travail collectif. J’ai rejoint un groupe d’artistes, S-composition¹, après un événement intitulé *Le monde et nous* organisé à La Maison Maria Casarès à Alloue (16) en 2015, avant la COP 21. Quand j’ai publié *Où atterrir*², nous avons joint nos forces, avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire, pour imaginer en quoi les arts pouvaient renouveler la politique et, pour être précis, la notion même de territoire. Il ne faut pas oublier que lors des dernières élections le taux d’abstention s’élevait à 60%. C’est dire à quel point les gens sont perdus, désorientés, pour ne pas se sentir concernés par leurs élus locaux ! Il faut donc reprendre complètement ce qu’on appelle « être local ». Les amis de S-composition ont déjà réalisé plusieurs créations partagées en région Nouvelle-Aquitaine et en région Centre sur des sujets très divers – le climat, la nourriture, le rapport au territoire, les arbres, la musique, etc. Ils ont donc l’habitude d’intéresser des citoyens à des formes de participation à la chose publique complètement originales dans la forme comme dans le fond. D’où le nouveau projet³ à Saint-Junien qui va se dérouler toute l’année, avec un premier rendu provisoire en janvier 2021. ■

1. S-composition (Jean Pierre Seyvos/Chantal Latour) est une association basée en Nouvelle Aquitaine et ayant développé en région des projets de création avec La Mégisserie à Saint-Junien, La Ferme de Villefavard, le Parc naturel régional (PNR) Périgord-Limousin ou encore La Maison Maria Casarès. s-composition.eu

2. *Où atterrir ? Comment s’orienter en politique*, Éditions La Découverte, 2017

3. *Projet Où atterrir ?* Direction scientifique : Bruno Latour / Direction artistique : Jean-Pierre Seyvos, Chloé Latour, Soheil Hajmirbaba / Artistes médiateurs : Jean-Pierre Seyvos, Chloé Latour / Analystes cartographes : Soheil Hajmirbaba, Alexandra Arenes, Axelle Gregoire / Coordination projet pilote : Chantal Latour, Jean-André Lasserre / avec les citoyens experts, engagés dans le projet pilote / Artistes associés aux restitutions-créations distribution en cours. Coproduction ministère de la Transition écologique et solidaire, La Mégisserie, scène conventionnée pour les arts, les imaginaires et l’éducation populaire, La Cité scolaire Louise-Michel et Paul-Eluard de Saint-Junien. ouatterrir.fr

OBSERVER LES IMPACTS DE LA CRISE

QUE SAIT-ON AUJOURD'HUI ?

Huit mois après le début de cette crise inédite, quels sont les principaux enseignements des enquêtes menées auprès des professionnels de la culture et des publics ? Près d'une cinquantaine de publications ont été répertoriées par L'A. et l'Ufisc (Union fédérale d'intervention des structures culturelles). Portant sur une filière (musiques actuelles, spectacle vivant, culture dans son ensemble) ou un profil d'acteur (associations, compagnies, organisateurs de festivals...), elles cherchent à évaluer l'impact économique sur les secteurs culturels et à alerter sur l'impact social dans les territoires.

LES ENJEUX À COURT ET LONG TERMES

Les données fines et exhaustives de 2020 ne seront disponibles que dans quelques années. En effet, 2016 est par exemple aujourd'hui l'année de référence pour étudier l'emploi culturel à partir de données spécifiques de l'Insee. C'est pourquoi les ressources d'observation accessibles aujourd'hui sont essentiellement produites à partir d'enquêtes, dont beaucoup ont eu lieu pendant le confinement, ou sous la forme de projections. Ces enjeux d'observation soulignent les difficultés et précautions à prendre dans l'analyse de l'impact de la crise quelques mois seulement après son démarrage et dans un contexte qui évolue rapidement.

50% DES EMPLOIS OCCUPÉS À TITRE PRINCIPAL SONT CONCERNÉS, NOTAMMENT LES SECTEURS LES PLUS SENSIBLES À LA CRISE : SPECTACLE VIVANT, PATRIMOINE, ARTS VISUELS ET ARCHITECTURE.

L'analyse du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture, publiée en juillet dernier, a été réalisée à partir d'une enquête menée auprès de plus de 7 800 acteurs culturels, d'entretiens avec les organisations professionnelles ainsi que de données de la comptabilité nationale et du ministère. L'impact de la crise en 2020 est estimé à -25% du chiffre d'affaires par rapport à 2019 pour l'ensemble des secteurs culturels. L'analyse par secteur révèle cependant une grande disparité : le spectacle vivant est le plus impacté (-72%), loin devant le patrimoine (-42%). Pour les années à venir, des activités déjà touchées en 2020 devraient l'être encore en 2021 et 2022 comme le spectacle vivant, la distribution et la projection de films de cinéma, le marché de l'art ou encore les musées et monuments historiques qui restent fortement dépendants de l'industrie du tourisme.

4 STRUCTURES SUR 5 SONT INQUIÈTES POUR LEUR AVENIR, LA MOITIÉ CONSIDÈRENT LEUR PÉRENNITÉ EN DANGER

L'enquête coordonnée par l'Ufisc et le groupe Mobilisation Coopération Arts et Culture contre la Covid-19 présente l'analyse des réponses de plus de 1 100 structures en France. Avec une projection de ces données à l'ensemble du secteur culturel, 27 400 associations sont estimées en situation de risque en France, ce qui se traduirait par plus de 98 000 emplois de permanents en situation de fragilité et l'annulation de près de 700 000 contrats. Sans être chiffré, l'impact est par ailleurs important sur les indépendants, les structures culturelles rémunérant en effet de nombreux artistes-auteurs.

LES PRATIQUES CULTURELLES ONT MANQUÉ AUX FRANÇAIS MAIS LE NIVEAU DE REPRISE RESTE INCERTAIN

Les sorties au cinéma et aux spectacles figuraient en tête des activités culturelles ayant le plus manqué aux Français, selon l'enquête Harris Interactive pour l'AFDAS en mai dernier. Au sortir du confinement, une autre enquête de L'Œil du Public montrait que 47% des Français souhaitaient réduire le nombre de leurs sorties culturelles et que 43% comptaient limiter leurs dépenses culturelles. Par ailleurs, elle soulignait le fait que la « culture online » a pu jouer un rôle compensateur mais sans atteindre la satisfaction procurée par les expériences en présentiel.

EN NOUVELLE-AQUITAINE, UN GROUPE DE RÉFLEXION INITIÉ PAR L'A. POUR UNE OBSERVATION PARTAGÉE

Pour mieux appréhender dès maintenant et sur le long terme les conséquences de cette crise, L'A., avec l'appui de la DRAC et la Région, a rassemblé des représentants des collectivités, des réseaux, des agences culturelles départementales et régionales, des organismes sociaux, des acteurs de la recherche, etc. pour mener une observation partagée à l'échelle de la région. Lire l'interview de Thierry Szabo et Thomas Vriet, page 6.

Pour aller plus loin

Impact de la crise sanitaire : enquêtes nationales et régionales, veille menée conjointement par l'Ufisc et L'A.

la-nouvelleaquitaine.fr/impact-crise-secteurs-culturels

- L'impact de la crise du Covid-19 sur les secteurs culturels, Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), ministère de la Culture, mai 2020

- Mobilisation et Coopération Arts et Culture contre le COVID-19 : quels mesures et accompagnements pour faire face à la crise ?, groupe Observation de la Mobilisation Coopération Arts et Culture contre le Covid-19, juin 2020

UN GROUPE DE TRAVAIL EN NOUVELLE-AQUITAINE

THIERRY SZABO

directeur de L’A.



L’Affût : En quoi consiste la mission d’observation confiée à l’Agence ?

Thierry Szabo : Les acteurs souhaitant comprendre

cette crise et ses conséquences, se sont naturellement tournés vers l’Agence puisque sa mission est d’observer les activités artistiques et culturelles en Nouvelle-Aquitaine. Il y a un besoin de connaissances instantanées sur la situation pour gérer l’urgence et la relance, mettre en œuvre des dispositifs de soutien envers les secteurs les plus touchés, mais aussi envisager les impacts de la crise dans le futur. Très rapidement après le confinement, nous avons constaté l’envoi d’enquêtes mais avons préféré prendre le recul suffisant et associer réseaux et fédérations aux travaux d’observation spécifiques que nous pourrions mener. Aujourd’hui, nous mettons en œuvre une dynamique inclusive. Quels sont les besoins de connaissances : que voulons-nous observer ? De quelles données avons-nous l’utilité ? Quels indicateurs mettre en place pour observer telle ou telle situation que l’on considère comme prioritaire ? Nous nous sommes rendus compte que nous ne réussirions pas à le faire seuls, et que cela n’aurait de toute façon pas beaucoup de sens si l’on voulait aboutir à une vision globale de la crise car chaque structure a une partie des données et de la compréhension de la réalité. Il est donc important, à nos yeux, d’instaurer une coopération autour de cette observation qui doit s’inscrire dans une démarche partagée avec tous les acteurs et construite dans la durée. Elle rassemble une trentaine de structures de la Nouvelle-Aquitaine et nous y associons le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture. Une première réunion de cadrage a eu lieu le 9 juillet. Nous sommes en train de récupérer les données déjà disponibles, de décrypter ce matériau dense et complexe à comprendre et à analyser.

L’Affût : Vous souhaitez mesurer l’ensemble des impacts de la crise, aussi bien négatifs que positifs...

Thierry Szabo : Ne pas s’en tenir à des constats négatifs est fondamental. Il ne s’agit pas de repérer uniquement les difficultés rencontrées par les acteurs ou les disparitions de structures, mais aussi les démarches innovantes, d’observer comment la crise a permis de générer certaines prises de conscience, de faire évoluer des pratiques, d’expérimenter d’autres façons d’être en relation avec le territoire qui porteront leurs fruits dans le temps. Nous sommes confrontés à tellement d’inconnues que nous avons besoin de puiser de l’énergie dans des initiatives qui se sont révélées positives pour rebondir, envisager des perspectives et

THOMAS VRIET

responsable du Pôle Observation-ressources de L’A.

surtout recréer un climat de confiance indispensable à la reprise de l’activité. Nous voulons contribuer à cet effort collectif et apporter, grâce à cette mission d’observation, notre pierre à la reconstruction du secteur.

L’Affût : Comment se déroulera le processus opérationnel de cette observation ?

Thomas Vriet : Nous avons amorcé la réflexion collective en réunissant en plénière le 9 juillet dernier les organisations régionales professionnelles ou institutionnelles, fédérations, réseaux : la DRAC, la Région, la DIRECCTE, les Agences régionales et départementales, le CESER, le COREPS, des associations de DAC, l’AFDAS, Pôle Emploi, l’ARACT, les réseaux ASTRE, le RIM, Grand’rue, 535, AGEC & CO, la CRESS, UBIC... Nous avons tenu à y associer des structures nationales pour apporter des repères utiles et du recul, telles qu’Opale, l’Ufisc, le DEPS. Le premier constat est un intérêt partagé et une forte attente pour ce sujet d’observation nouveau pour la Nouvelle-Aquitaine. Le second constat est la nécessité de travailler en petits groupes pour avancer sur des outils concrets. Nous allons animer quatre sous-groupes de travail autour de quatre thématiques : état des lieux avant la crise, élaboration d’un tableau de bord d’indicateurs, création éventuelle d’un questionnaire spécifique et valorisation des bonnes pratiques. Les groupes vont évidemment se nourrir les uns les autres, certains n’auront peut-être plus la même utilité au bout de quelques mois. Nous projetons de réunir deux plénières par an et dresserons un premier bilan des recherches au premier trimestre 2021 pour voir si nous conservons la même dynamique. Le maître-mot est adaptation, la crise évoluant sans cesse.

L’Affût : Comment concilier observation et adaptation permanente à l’évolution de la crise et aux besoins du secteur ?

Thomas Vriet : C’est une difficulté majeure. L’observation se déroule en général sur un temps long : les données stables existent, dans le meilleur des cas, pour l’année qui précède une étude. Pour ce chantier, il nous faut trouver des solutions expérimentales pour obtenir ou construire des données plus récentes. D’où la nécessité de collaborer avec tous les acteurs du territoire, capables de nous aider à avoir des indicateurs fiables et de nous fournir des informations issues du terrain le plus rapidement possible. C’est pour nous un chantier nouveau, excitant et mouvant, car nous devons constamment nous adapter aux besoins. De plus, les acteurs attendent des réponses qui ne sont pas forcément semblables. Nous cherchons à produire des indicateurs spécifiques, en plus de repères globaux, les actualiser afin d’en suivre l’évolution. Toutes ces données doivent servir d’outils d’aide à la décision. ■

INITIATIVES DES ACTEURS CULTURELS

TÉMOIGNAGES

ALAIN BOUCHON

représentant de l'URSCOP Poitou-Charentes au Conseil d'administration de la CRESS et membre de la cellule de crise ESS



« Afin de suivre les mesures mises en place, une cellule de crise Économie sociale et solidaire (ESS) a été créée avec les services de l'État et de la Région. Cet organe s'est avéré très utile puisqu'il rassemblait la Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire (CRESS), l'ensemble des réseaux ESS, les partenaires publics et des élus qui effectuaient chaque semaine un point sur l'évolution de la situation. Toute difficulté exprimée ou relayée par les réseaux était transmise aux services de l'État et de la Région, ce qui a permis de résoudre un grand nombre de problèmes, d'élargir aussi le champ d'application de certaines mesures (par exemple, le recours à l'activité partielle) à des organisations qui, *a priori*, ne pouvaient y prétendre et d'informer les structures de l'ESS sur les dispositifs et les aides auxquelles elles étaient éligibles. Le dialogue ainsi initié va se poursuivre, la cellule de crise devenant une cellule de veille. Par ailleurs, la CRESS a organisé deux fois par semaine des webinaires thématiques assortis de focus sur un secteur spécifique et réalisé une cartographie interactive recensant les initiatives solidaires locales – fabrication de masques en tissu, approvisionnement

auprès de maraîchers locaux... Cette cartographie a été reprise et adaptée par des CRESS d'autres régions. S'agissant de l'observation, grâce à des enquêtes menées en ligne par la CRESS mais aussi par les réseaux, nous avons réussi à compiler des données qui offrent un aperçu du comportement des structures relevant de l'ESS. Une publication des premiers résultats a eu lieu fin avril, une seconde suivra bientôt. Un document de synthèse reprenant des éléments transversaux au secteur de l'ESS et ceux faisant l'objet de focus paraîtra en novembre. L'objectif est, dans la perspective d'une relance de l'activité, de voir comment nous pouvons mettre en avant les arguments de l'ESS pour apporter des réponses à un certain nombre de problématiques auxquelles sont confrontées les populations. Pour ce faire, nous avons mobilisé 28 réseaux et réuni 8 groupes de travail thématiques. Nous avons également contribué à l'écriture du plan de relance de la Région, avec laquelle nous avons mené une concertation afin que les structures de l'ESS y aient toute leur place. Plus que jamais en effet l'économie sociale et solidaire, parce qu'elle se soucie de l'intérêt général, constitue un modèle pertinent. » ■

LAËTITIA DEVEL

ingénieure de recherche, coordinatrice du Centre d'Innovation sociétale UBIC de l'Université Bordeaux, cheffe du projet « Étude du Confinement sur la culture : interactions, pratiques et productions »



« Notre projet d'étude s'appuie sur un constat : alors que les lieux culturels étaient fermés, de nombreuses pratiques et productions artistiques et culturelles se sont développées, principalement dans la sphère numérique qui est devenue durant le confinement notre unique espace public. Il est important d'étudier l'impact de la crise pas uniquement sur le plan économique. L'observation que nous souhaitons mener porte sur trois plans – la création, la diffusion et la médiation – et vise à réinterroger la question du numérique dans le champ culturel ; voir en quoi le numérique offre des opportunités d'innovation, quelles sont celles qui vont s'installer durablement, ou bien être abandonnées au vu de leurs limites, lorsque les structures culturelles auront rouvert leurs portes. Ceci, afin de tirer des enseignements de cette période inédite et de pouvoir nous projeter dans l'après. S'agissant de la méthode, nous privilégions l'interdisciplinarité, qui constitue la marque de fabrique d'UBIC, avec un groupe de chercheurs issus des domaines des sciences de l'information et de la communication, de la sociologie, de l'anthropologie, de la géographie, des

arts, ou encore de la littérature. Nous nous situons, par ailleurs, dans la recherche-action, ce qui implique la participation des artistes, professionnels et amateurs, des structures culturelles, des collectifs, à cette étude. Plusieurs outils seraient utilisés : des questionnaires approfondis par des entretiens semi-directifs, des analyses d'images et d'œuvres diffusées via les réseaux sociaux, les contenus des sites Internet des structures culturelles, des journées d'immersions afin d'interroger les pratiques professionnelles...

Un questionnaire conduit par Sarah Montero a d'ores et déjà été renseigné par 543 personnes. Des premiers éléments d'analyse montrent, par exemple, que sans surprise le visionnage de films a augmenté pendant le confinement mais que la pratique du dessin et de la peinture aussi. 39% de ces personnes déclarent également créer du contenu en ligne, nous y voyons un enjeu pour la prise en compte de l'expression des personnes et de leurs droits culturels.

Cette étude étant co-construite avec les professionnels, il est important de mettre en place régulièrement des temps d'échanges et des restitutions d'étapes pour s'assurer d'une bonne appropriation collective (carnets numériques de recherche, blogs, design graphique...). » ■

L’INTERPELLATION DES RÉSEAUX

NATHALIE REDANT

directrice d’AGEC&CO

et du Pôle Culture et richesses humaines



L’Affût : Pourquoi les réseaux culturels de la Nouvelle-Aquitaine ont-ils souhaité participer à l’élaboration d’un plan de relance pour le secteur culturel ?

Il faut d’abord revenir sur les motifs qui ont poussé les réseaux culturels de la Nouvelle-Aquitaine à se constituer en inter réseau¹. Le principal était de ne plus se positionner sur des questions de filières (musiques actuelles, arts visuels et plastiques, spectacle vivant...) mais d’engager un dialogue trans ou inter filières. Nous nous sommes dit que bien qu’évoquant dans des filières différentes nous avions des souhaits, des problématiques professionnelles, des projets et des visions prospectives qui pouvaient être communs et partagés, et que de ce partage naîtraient d’autres façons de travailler à l’intérieur de chaque esthétique. Cette volonté a été percutée par une actualité, la crise sanitaire, qui est venue renforcer la nécessité de ce dialogue afin de mieux accompagner les acteurs selon leurs besoins mais aussi d’interpeller les politiques publiques. D’où l’envie, pour imaginer l’après-crise, de rédiger ensemble des propositions pour un plan de relance. Agir ainsi, c’est montrer que nous sommes au service des acteurs d’un territoire. Le fait d’en représenter 650 nous donne une force et nous permet aussi d’avoir une vision la plus globale possible, en ne proposant pas une mesure pour telle filière, et une seconde pour telle autre. Car même si des spécificités peuvent exister, nous évoluons au sein d’un écosystème.

L’Affût : Quelles principales propositions formulez-vous ? Et comment les financer ?

Tout d’abord lancer, avec différentes parties prenantes, un Schéma d’orientation de développement de la culture, en renforçant, quand ils existent, les contrats de filières, pour souligner l’importance d’une réflexion stratégique par filière mais aussi globale. S’agissant de l’emploi, nous souhaitons initier une large concertation avec tous les acteurs qui sont parties prenantes de ces questions dans le secteur culturel, articuler également les politiques de l’État et de la Région et des initiatives plus locales, en essayant d’aboutir à une réflexion commune. Par ailleurs, l’inter réseaux développant un accompagnement sur les transferts de savoir-faire inter filières, nous avons mis cela en avant. Nous proposons aussi de créer sur les territoires des postes de médiateurs culturels qui pourraient intervenir à la fois dans un cinéma et dans un lieu de musiques

actuelles, par exemple ; ceci, dans l’optique de favoriser la coopération et la mutualisation. Un autre axe a trait, en lien avec les agences culturelles régionales, au soutien à la production et à la diffusion. L’objectif de ce plan de relance est en effet d’apporter un appui aux acteurs artistiques et culturels sur l’ensemble des grandes questions auxquels ils sont confrontés (économique, numérique, emploi, RH ...). Sur le plan financier, quand nous évoquons des contrats de filières, nous parlons de financements de l’État, de la Région et de différents organismes nationaux, tel le Centre national de la musique. Il faut collaborer avec l’ensemble de ces acteurs, ainsi qu’avec d’autres échelons, comme l’échelon départemental. Car s’il est important de travailler en inter réseaux, il l’est tout autant de réfléchir avec les différents échelons de collectivités.

— **« Renforcer la concertation inter filières »** —

L’Affût : Comment sont-elles accueillies par l’exécutif régional et ses partenaires ?

Avec intérêt. J’ignore cependant quelles propositions seront présentées aux élus, en Commission permanente de la Région, par exemple. D’autre part, l’écriture de ce plan a été menée en concertation avec la Région, mais idéalement, un deuxième temps de travail pourrait avoir lieu avec les autres partenaires publics. Gérer l’urgence de la crise (dans laquelle nous nous trouvons toujours) et dans le même temps faire de la prospective reste un défi pour tous. Les politiques publiques ont toutefois besoin de devancer les événements, et nous nous sommes efforcés d’apporter le regard qui est le nôtre, proche du terrain.

L’Affût : Au-delà du seul aspect économique de la relance, croyez-vous à un possible changement de modèles ?

Évaluant au cœur de la culture ESS, nous sommes en pointe sur ces questions. Nous explorons des modèles économiques respectueux de la personne au travail. C’est la raison d’être des structures que l’on anime. En ce qui nous concerne donc, ces réflexions sur un changement de modèles étaient déjà présentes, et la crise a agi comme un accélérateur. Face à la brutalité du choc, nous devons désormais agir rapidement, inciter les politiques publiques à accompagner et renforcer les démarches qui vont dans le sens d’un changement et mener un travail de fond. ■

1. Inter réseau constitué de : réseau 535, AGECE&CO, Astre, CINA, Grand'Rue, RIM, Librairies indépendantes en Nouvelle-Aquitaine. Il représente plus de 600 acteurs de la musique, du cinéma, du livre, des arts visuels, des arts de la rue et du spectacle vivant.

PAROLES D'ARTISTES

CATHERINE MARNAS

directrice du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine



L'Affût :
Comment le TnBA et son École supérieure ont-ils traversé la crise sanitaire ?

Le premier confinement nous a d'abord placés dans un état de sidération puis nous a obligés à être très actifs, afin d'indemniser l'ensemble des compagnies qui devaient se produire au TnBA ainsi que les artistes impliqués dans les actions culturelles. Car nous en menons énormément. Nous nous sommes également efforcés de reporter des spectacles, même si cela n'était pas possible pour tous. Durant l'été, nous avons mis à disposition nos plateaux et permis ainsi à des artistes qui ne pouvaient répéter ailleurs de le faire ici. Nous avons également profité de « l'été culturel et apprenant » pour proposer de nombreux ateliers dans la région. Nous tenons à cette permanence de l'activité qui nous a demandé d'être plus présents et réactifs que d'habitude. S'agissant de l'École, des cours à distance ont été mis en place et nous avons dû faire preuve d'inventivité. L'écrivaine américaine Nancy Huston, par exemple, a dispensé durant deux mois des cours d'écriture, ce qui représentait une grande chance pour les étudiants. Nous avons enfin préparé, dans nos murs, les élèves de la classe Égalité des chances aux concours des écoles supérieures. Malgré les incertitudes de la rentrée, je n'ai pas souhaité réduire le nombre de spectacles de la saison, qui a même augmenté en raison des reports. Je me suis en effet dit que les publics avaient besoin de rêver et d'ouvrir leur regard. La programmation est donc très importante. Mais qu'en sera-t-il des recettes ? Le département de la Gironde a été placé en zone rouge durant

plusieurs semaines, ce qui impose des jauges réduites de moitié dans nos trois salles. Le manque à gagner sera considérable ; d'autant qu'une baisse des financements publics est prévisible.

« **Le théâtre est une fête où célébrer notre pulsion de vie** »

L'Affût : *Vous avez écrit que cette crise ne possédait pas de vertus. Ne permet-elle pas toutefois de réinterroger le fonctionnement du secteur culturel ? Et dans quel sens ?*

Non seulement l'existence d'un virus ne peut avoir de vertu, mais je m'insurge contre l'idée selon laquelle une crise permettrait d'enclencher une réflexion, alors que nous réfléchissons constamment sur des questions qui ne sont pas nouvelles. En matière de production, je pense qu'il faudrait s'orienter vers des formes techniquement plus légères, donc plus mobiles, car on sait que les conditions de tournées vont être très difficiles. Ces formes permettraient également d'être au plus près des publics et d'irriguer un large territoire. Concernant la diffusion, il me semble nécessaire de créer de nouvelles solidarités en matière de tournées : ne pas accueillir un spectacle (je pense notamment à ceux, venant de l'étranger) si on ne peut lui assurer une visibilité minimum et réussir à trouver davantage de coproducteurs pour favoriser sa circulation. Je défends aussi depuis mon arrivée le principe des séries de représentations, afin que les spectacles vivent le plus longtemps possible mais aussi dans un objectif de démocratisation culturelle. Les séries impliquent certes un risque financier car il est plus difficile de

remplir les salles. Elles laissent en revanche le temps de mener un travail d'action culturelle sur le terrain, grâce auquel on peut toucher des personnes qui ne se rendent jamais au théâtre. Enfin, je tiens beaucoup à la permanence artistique dans les lieux. Car qui peut le mieux transmettre l'acte artistique que les artistes eux-mêmes ? Je ne me berce toutefois pas d'illusions sur le fait que tout changera demain. Penser ainsi revient à attendre que les choses changent d'elles-mêmes, que l'ébranlement suscité par le virus le fasse à notre place.

L'Affût : *En quoi le théâtre et l'art en général vous semblent-ils plus que jamais nécessaires ?*

Ils sont absolument vitaux, au regard de l'angoisse et de l'isolement dans lesquels nous a plongés la crise sanitaire. Cette cérémonie païenne qu'est la représentation théâtrale contient cette idée très précieuse de communauté où l'on peut partager nos questionnements d'êtres humains. Les dégâts psychologiques provoqués par le confinement montrent bien que nous avons besoin les uns des autres. Le théâtre est aussi une fête, dans laquelle on se retrouve pour célébrer ensemble notre pulsion de vie. ■

PAROLES D’ARTISTES

ANTHONY THIBAULT

metteur en scène, directeur artistique de la Compagnie La Nuit te soupire



L’Affût : Quel impact la crise a-t-elle eu sur votre compagnie ?

Lorsque le premier confinement est intervenu, la compagnie était en résidence de création au Glob Théâtre à Bordeaux avec un nouveau spectacle, *Seuls dans la nuit* de Gwendoline Soubin, dont nous n’avons pu proposer que deux représentations sur les six initialement envisagées. La question s’est posée de savoir si nous reprendrions la pièce la saison prochaine. Nous avons alors longuement échangé avec l’équipe artistique, nos partenaires, les coproducteurs, ainsi qu’avec la DRAC et la Région afin de prendre la meilleure décision pour la vie du spectacle. Finalement, j’ai choisi de le reporter à la saison 2021/2022, en me disant que les programmations seraient très denses à l’automne et les programmeurs moins disponibles pour assister à des spectacles. Décaler la diffusion me permettait aussi d’élaborer une tournée plus importante. J’ai toutefois pu le faire parce que j’étais assuré de ne pas disparaître pendant un an, de continuer à avoir une actualité grâce à Jeunes textes en liberté, un label d’écritures contemporaines porté par la compagnie cofondé avec l’auteure Penda Diouf. Nous avons d’ailleurs mis à profit le temps du confinement pour réinterroger notre démarche et avons décidé d’accompagner désormais moins d’auteurs et d’auterices, de les soutenir à plusieurs niveaux, au long cours, jusqu’à la mise en scène de leurs textes. Sur un plan économique enfin, la compagnie n’a pas véritablement souffert puisque les lieux ont indemnisé toutes les représentations et actions prévues.

Aujourd’hui, alors qu’un deuxième confinement vient de débiter, de nombreux ateliers et événements de la compagnie sont annulés, au-delà même de novembre. On essaie de poursuivre cependant notre travail en maintenant notamment le comité de Jeunes textes en liberté. Comme pour beaucoup d’autres compagnies, c’est un coup d’arrêt encore une fois trop brutal, alors que le secteur a tenté de s’adapter à maintes reprises. L’impact sera plus qu’économique, il sera aussi humain.

–
« La crise va susciter de nouvelles solidarités »
 –

L’Affût : Comment envisagez-vous la production et la diffusion dans les années à venir ?

En tant que metteur en scène, je me refuse à monter une pièce chaque année, car la surproduction actuelle nuit, selon moi, à la maturation des spectacles. Et j’y vois aussi une façon de participer à l’équilibre de l’écosystème, pour que les aides et subventions circulent entre artistes. Dans le même temps, il faut justifier de dates de tournées pour obtenir des subventions. Or, les compagnies obtiennent de moins en moins de séries de représentations, alors qu’elles nous permettent d’expérimenter davantage. Produire et diffuser est complexe, et va l’être de plus en plus dans les années à venir. Il m’apparaît essentiel que toute la profession, artistes, opérateurs culturels et tutelles, collabore pour interroger la production, la diffusion et l’économie du spectacle vivant. Et c’est à nous, compagnies de nous en emparer activement. De penser, par exemple à l’éco-conception de décors. Je me posais déjà ce type de questions auparavant, et la crise n’a fait qu’accélérer une prise de conscience que je perçois très présente aujourd’hui dans la profession.

L’Affût : Précisément, quels modèles faudrait-il réinterroger pour dessiner le secteur culturel de demain ?

La question du collectif me paraît centrale. Nous serons plus forts si l’on échange entre compagnies sur l’économie, la mutualisation des moyens (les matériaux, les décors et leur transport...) et des ressources humaines (mutualiser des postes de chargés de production et de diffusion, de médiation...), sur les démarches éco-responsables ou encore sur la solidarité dans l’accompagnement de jeunes équipes par d’autres plus confirmées. La coopération peut être un outil fort pour chacun des acteurs du spectacle vivant. Les Studios de Virecourt à Benassay, à côté de Poitiers, auxquels la compagnie est associée ont, par exemple, noué un partenariat avec La Maison Maria Casarès à Alloue et le Théâtre auditorium de Poitiers (TAP) pour accompagner une jeune metteuse en scène régionale, Hatice Özer, en mettant en place des résidences partagées, tout en la conseillant aussi sur le montage d’une production. Il est nécessaire d’affermir les coopérations entre compagnies et entre structures culturelles. La crise va, je pense, susciter de nouvelles solidarités. Car il ne faut jamais oublier que nous appartenons à un écosystème. ■

SYNDICATS : LEURS PROPOSITIONS POUR SORTIR DE LA CRISE

Forts de leur expérience du terrain, les syndicats d'employeurs et de salariés réunis au sein du COREPS souhaitent être pleinement associés à la relance de l'activité.

Rendu public fin août, le plan de soutien au spectacle vivant de 426 M€ (sur les 2 Md€ dévolus à l'ensemble du champ culturel) a été accueilli diversement par les syndicats d'employeurs et de salariés. Si le **Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles et diffuseurs indépendants de musique (Profedim)**, par la voix du directeur général d'Ars Nova, **Benoît Sitzia**, se réjouit de « *la reprise d'un dialogue concret et de concertations avec le Premier ministre et la ministre de la Culture* », d'autres pointent des imprécisions – « S'agit-il de 2 Md€ sur deux ans ou de 2 Md€ par an durant deux ans ? », s'interroge **Framboise Thimonier**, membre du bureau national du **Syndicat national des professionnels du théâtre et des activités culturelles (Synptac CGT)** – voire dénoncent des effets d'annonce. « *Nous sommes agacés d'apprendre que ces 2 Md€ intègrent les 950 M€ du coût de l'année blanche des intermittents ; d'autant que l'on ignore comment l'Unedec a pu calculer ce chiffre* », souligne **Timo Metzmakers**, membre du **Syndicat des artistes et musiciens de Nouvelle-Aquitaine (SAMNA CGT)** de la Nouvelle-Aquitaine. Du côté du **Syndicat des cirques et compagnies de création (SCC)**, on regrette surtout que les artistes et les compagnies soient, une fois encore, les grands absents du plan de relance alors même qu'ils constituent les moteurs de la création. « *Nous constatons que les fonds sont essentiellement fléchés vers les lieux* », explique la représentante du SCC en Nouvelle-Aquitaine, **Virginie Parmentier**, rappelant que ceux-ci ont besoin des équipes artistiques, et réciproquement. De façon générale, l'ensemble des syndicats déplorent le flou qui subsiste, au-delà des simples annonces chiffrées, sur la feuille de route destinée à accompagner le plan de relance : comment les enveloppes financières seront-elles réparties ?¹ Cette segmentation s'avèrera-t-elle équilibrée entre les différents champs artistiques et opérateurs culturels ? Quelles structures pourront solliciter ces fonds, et ceux-ci auront-ils un réel impact sur la reprise de l'activité et l'emploi artistique ?

REPRENDRE L'ACTIVITÉ

De nombreuses interrogations demeurent donc, dans un climat d'incertitude renforcé par les annulations de spectacles et de festivals (même en plein air) qui continuent de se multiplier. « *L'urgence est de laisser jouer les spectacles initialement prévus, sauf présence*

avérée de clusters », fait valoir **Framboise Thimonier**, demandant en outre une meilleure cohérence en matière d'autorisations ; ceci, afin d'empêcher que certaines municipalités décident de leur propre chef (comme cela est souvent le cas aujourd'hui) d'interdire des représentations ou événements. Par ailleurs, si la mise en place dès septembre d'un mécanisme destiné à composer la réduction des jauges dans les salles de spectacles a été perçue de manière positive, les syndicats se soucient avant tout des mesures sanitaires prises pour permettre aux salles et aux artistes de travailler dans de bonnes conditions. « *Nous devons travailler à un protocole qui soit transposable et reproductible en fonction des types d'équipes artistiques (vocales ou instrumentales, par exemple) et des projets portés* », indique **Benoît Sitzia**, qui en appelle aussi et surtout à « la définition d'un périmètre légal » pour l'exercice de l'activité. L'enjeu est d'autant plus crucial pour le Profedim que nombre de ses adhérents s'autofinancent à 60%. Représentant un secteur tout aussi fragile et de surcroît l'un des moins soutenus, le SCC propose un plan de relance de l'activité articulé autour de quatre axes : une aide au maintien du niveau physique des artistes privés d'entraînement et de jeu durant le confinement ; la prise en charge des frais de fonctionnement des compagnies afin qu'elles puissent subsister et envisager l'avenir plus sereinement ; une aide à la reprise destinée à faciliter des temps de répétitions préalables à une tournée ; un soutien enfin à la mise en visibilité des œuvres, c'est-à-dire à la diffusion.

L'EMPLOI ARTISTIQUE

Une autre question cruciale, corrélée à celle de la reprise de l'activité, concerne l'emploi artistique. Car l'annonce d'une prolongation de l'activité partielle jusqu'au 31 décembre 2020 et celle, plus ancienne, d'une année blanche pour les intermittents sont certes nécessaires, mais pas suffisantes. « *Le report de l'indemnisation des artistes et techniciens jusqu'en août 2021 a été bien vécu* », note **Sylvain Cousin**, coordinateur du **Comité régional des professions du spectacle (COREPS) Nouvelle-Aquitaine**. Néanmoins, subsiste potentiellement une diminution du pouvoir d'achat et de l'activité. » D'autant que l'embouteillage prévisible de la diffusion en 2021 (report de nombreux spectacles sur la saison 2020/2021 oblige) risque de retarder la création de certaines productions. Faut-il alors, dans un premier temps, envisager comme en 2003 un fonds d'indemnisation des artistes et techniciens ? Les avis sont ici partagés. Tandis que le Profedim en appelle plutôt à la mise en œuvre d'un

1. Le 28 septembre, la ministre de la Culture a indiqué que sur les 426 M€ prévus sur deux ans dans le plan de relance pour la création, 320 M€ seraient débloqués en 2021.

fonds de soutien à l’emploi artistique, afin, explique Benoît Sitzia, d’« *aider les structures les plus fragilisées à reprendre une activité et à réemployer leur salariés* », le Syntac réclame des mesures plus pérennes. Selon Framboise Thimonier, il est ainsi indispensable de repenser la politique régionale de soutien à l’emploi culturel et de flécher des aides aux associations culturelles. « *Nous nous sommes aperçu, souligne-t-elle, que nous n’obtenions pas de réponse lorsque nous demandions des aides à l’emploi associatif dans le champ culturel.* » Le SAMNA plaide, quant à lui, pour une répartition intelligente des sommes, en privilégiant les grands opérateurs culturels (tel l’Opéra de Bordeaux) souvent les plus importants pourvoyeurs de contrats pour les intermittents, sans oublier bien entendu les structures moyennes et surtout celles plus modestes et parfois invisibles, c’est-à-dire les cafés, les bars et restaurants. « *Ces lieux alternatifs, nécessaires lors de l’entrée dans la carrière mais aussi pour favoriser l’émergence de projets plus importants, sont très peu subventionnés* », indique Timo Metzmakers, partisan d’une utilisation plus massive du GIP Cafés Cultures. Soutenu par les collectivités territoriales et le ministère de la Culture, ce dispositif permet aux cafés, bars et restaurants, en lien avec le Guichet unique du spectacle occasionnel (GUSO), de salarier convenablement des artistes et techniciens. De façon globale, le SNAM ne se dit pas favorable à un fonds de soutien spécifique aux intermittents, lui préférant une extension de la solidarité interprofessionnelle. Enfin, pour pallier la précarité dans laquelle évoluent nombre d’Ensembles et d’Orchestres, le syndicat entend interpeller les collectivités sur la possibilité de doter ceux-ci de musiciens permanents.

RÉINTERROGER LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION

Concernant la production et la diffusion, l’heure n’est pas encore à la réinterrogation des modèles mais plutôt à l’inquiétude sur les conditions financières dans lesquelles les compagnies pourront créer. « *Des craintes se profilent sur la révision des critères d’obtention des aides aux projets et des conventions* », observe Sylvain Cousin. Dans ce contexte, Virginie Parmentier préconise un soutien plus affirmé aux compagnies ainsi qu’aux lieux intermédiaires et indépendants, « *afin qu’ensemble ils puissent créer de l’activité sans surcoût pour les unes ou pour les autres* ». Moins surchargées en diffusion que les scènes nationales, les scènes conventionnées, les Pôles Cirque ou les CNAREP, plus accessibles aussi aux artistes et très attentives aux équipes émergentes,

ces structures sont appelées à jouer, de l’avis du Syndicat des cirques et compagnies de création, un rôle majeur dans la relance. « *En leur accordant des enveloppes importantes, on pourrait impulser une vraie dynamique d’irrigation du territoire, au plus près des artistes qui ont besoin de reprendre leur activité, et des populations* », avance Virginie Parmentier.

LA PERTINENCE DU COREPS

L’ensemble de ces questions ont été, sont et seront encore débattues au sein du COREPS Nouvelle-Aquitaine, organe de dialogue social qui démontre toute sa pertinence durant cette crise. Alors que le Premier ministre a appelé à une généralisation des COREPS dans toutes les Régions, Sylvain Cousin constate un regain d’intérêt à leur égard de la part des syndicats (plusieurs y ont fait leur entrée, d’autres participent de nouveau aux réunions) mais aussi, fait inédit, des collectivités. « *Nous y accueillons depuis peu des représentants des Départements, et espérons qu’ils seront bientôt rejoints par ceux des collectivités locales* », précise-t-il, souhaitant également réinterroger le fonctionnement du COREPS afin de dépasser la simple concertation et cheminer vers la co-construction avec l’État et les collectivités territoriales. Ce vœu reflète l’attente exprimée par les syndicats qui, tout en saluant la qualité des échanges et l’écoute attentive manifestée par la DRAC et la Région aux propositions formulées dans le cadre du COREPS, estiment avoir été insuffisamment associés à l’écriture du plan de relance régional. « *Aujourd’hui, nous voudrions fixer des rendez-vous avec la Région, et que la définition des grandes orientations fasse l’objet de groupes de travail* », explique Timo Metzmakers, résumant la position adoptée par ses collègues : considérer la crise actuelle comme un accélérateur de l’intelligence collective et permettre aux syndicats de participer davantage encore à la construction des politiques publiques. ■

FACE À LA CRISE, QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES ?



Proches du terrain, les Villes et les Départements s'emploient à réinterroger leur politique culturelle à l'aune de la crise sanitaire. L'exemple de la Ville de Mérignac et du Département de Lot-et-Garonne.

Durant le confinement, la Ville de Mérignac et le Département de Lot-et-Garonne ont été présents aux côtés des équipements culturels, des festivals et des équipes artistiques en maintenant le versement des subventions. Ils ont également mis à profit cette période pour initier des actions, observer les pratiques culturelles à l'œuvre (notamment le recours massif aux outils numériques) et en tirer des enseignements sur les politiques à mener dans les années à venir. Dans un contexte actuel incertain et contraint, ces collectivités élaborent de nouvelles stratégies destinées à favoriser la relance et à renouer le contact avec les habitants. « *Nous devons être vigilants à ces deux endroits : à l'égard d'un secteur économique qui connaît des difficultés, mais aussi envers les publics en réaffirmant la culture comme vecteur de liens et d'enrichissement* », assure la **directrice des affaires culturelles de la Ville de Mérignac, Marieke Doremus**.

UNE CULTURE DE PROXIMITÉ

S'agissant des acteurs culturels, outre offrir un regain de visibilité aux projets (lors d'une nuit blanche pour relancer la culture organisée les 26 et 27 septembre derniers, à destination de la population, des acteurs culturels et des élus), le **directeur de la Culture au Conseil départemental de Lot-et-Garonne, Sébastien Durupt**, mise sur un dialogue plus étroit entre les filières culturelles. « *Cela signifie, explique-t-il, mieux adapter les dispositifs de soutien, ne plus les cloisonner et faire en sorte que les différents secteurs travaillent ensemble*. » Il s'agit ainsi de favoriser des projets dynamiques interdisciplinaires, comme l'émergence de nouvelles solidarités entre structures via des partenariats. En matière de soutien à la création et à la diffusion, l'heure est au renforcement des projets de territoire (au bénéfice des artistes qui y sont installés et des lieux qui peuvent travailler en complémentarité avec des villes ou Communautés de Communes voisines) ainsi qu'à la permanence artistique sur ces mêmes territoires. Une telle orientation implique, selon Marieke Doremus, de « *ne plus être uniquement dans une démarche d'offre et de demande* » (une vision à trop court terme, alors qu'une politique artistique et culturelle se développe sur un temps long, rappelle-t-elle) et de se soucier de l'accompagnement des équipes artistiques, en leur offrant les moyens de créer et de rencontrer les

publics. Elle passe également par une revalorisation des ressources présentes sur un territoire, en particulier des scènes intermédiaires, trop négligées aux yeux de Sébastien Durupt. « *J'ai le sentiment que l'on se focalise sur les lieux institutionnels, et que les financeurs (coproducteurs et institutions) hésitent à s'engager aux côtés de compagnies accueillies dans de petites structures* », déplore le directeur de la Culture du Lot-et-Garonne, soulignant que seule l'exigence artistique d'un spectacle compte, que celui-ci soit programmé dans une salle des fêtes, un théâtre labellisé, une école ou une médiathèque. Ce point de vue atteste également d'une volonté de renouer avec une culture de proximité, « *beaucoup plus humble* », que défend Marieke Doremus. « *La crise nous incite à sortir d'une logique de consommation et de standardisation culturelles qui ne satisfait plus les besoins ni les attentes des habitants* », estime-t-elle, convaincue que la culture, espace de loisirs mais aussi d'apprentissage et de citoyenneté, peut et doit être une réponse aux enjeux politiques, économiques et sociaux actuels.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Afin de relever ces défis et accentuer la pertinence des politiques culturelles sur les territoires, les deux directeurs des affaires culturelles plaident pour une réactivation de la compétence partagée entre l'État et les collectivités territoriales, propre à stimuler l'intelligence collective en profitant de l'expertise de chacun : celle de la Région travaillant à la relance économique des filières, celle du Département qui conjugue approche culturelle et sociale, celle de la Ville enfin, plus proche encore des habitants. « *À nous aussi de transmettre à l'État les questionnements qui émanent du terrain, afin que ses décisions puissent véritablement servir les réalités du territoire* », fait valoir Marieke Doremus. Constatant que la crise sanitaire a incité l'État et la Région à associer davantage le Département à ses réflexions, Sébastien Durupt juge, lui aussi, plus que jamais nécessaire de « *s'appuyer sur ces trois piliers pour impulser des projets* » ; ceci alors que se profilent des difficultés budgétaires, qui ne l'inquiètent toutefois pas outre-mesure, persuadé que les Départements ont conscience de l'intérêt de la culture pour l'attractivité de nos territoires. Un optimisme dont ne se départit pas non plus sa collègue de Mérignac. « *L'avenir s'annonce différent, mais rien n'est infaisable*, conclut-elle. *Et nous avons un rôle majeur à jouer pour maintenir la culture vivante.* » ■

FACE À LA CRISE, QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES ?

DRAC Nouvelle-Aquitaine



L’Affût : Le gouvernement a annoncé un plan de soutien de 2 Md€ à la culture, dont 426 M€ pour le spectacle vivant. Sur quels axes prioritaires ce plan va-t-il porter en Nouvelle-Aquitaine ?

Il est encore un peu tôt pour le dire, car nous ignorons comment ces crédits seront programmés et utilisés. Nous savons uniquement que sur les 426 M€, 206 M€ concernent le spectacle vivant subventionné qui est au cœur de la mission des DRAC. Ce dont nous pouvons déjà nous féliciter, c’est que les aides mises en place par l’État durant la période de confinement aient été couronnées de succès. Nous avons identifié en Nouvelle-Aquitaine un certain nombre d’opérateurs culturels, dont des compagnies et des ensembles, qui ont été davantage touchés par la crise que d’autres. Il s’agit notamment de ceux dont le modèle économique repose très largement sur la diffusion, la vente de spectacles et les recettes de billetterie. S’agissant des festivals, nous disposons déjà d’un fonds d’urgence de 10M€ destiné à aider les festivals qui soit n’ont pu avoir lieu, soit se sont déroulés dans des conditions dégradées. À la suite des États généraux, le ministère souhaite élaborer une charte de soutien à l’organisation des festivals qui serait présentée lors de la deuxième édition prévue au Printemps de Bourges. Au plan régional, un groupe de travail va s’y atteler sous la houlette du Conseil des territoires pour la Culture (CTC).

L’Affût : Qu’en sera-t-il en matière d’Éducation artistique et culturelle pour atteindre l’objectif 100% EAC fixé par le président de la République ?

Les budgets 2021 n’étant pas encore mis en place, parler des propositions qui seront faites est prématuré. Mais l’objectif demeure. Le dispositif « L’été culturel et apprenant » nous a permis de bénéficier de crédits supplémentaires et de mettre en place un certain nombre d’opérations qui se sont avérées concluantes. Des artistes ont pu retrouver le chemin de la rencontre avec les publics et travailler, ce qui constituait l’un de nos objectifs. Le second était d’atteindre une population défavorisée qui ne pouvait partir en vacances et risquait de se sentir délaissée. Cette démarche a bien fonctionné, le bilan qui en a été tiré a conduit le ministère à souhaiter renouveler l’opération en 2021. La crise a accéléré la mise en œuvre d’actions qui existaient déjà, notamment celles permettant à des structures labellisées qui ne pouvaient plus programmer de spectacles de reporter leurs efforts sur des propositions hors les murs et à l’adresse de publics n’ayant pas l’habitude de fréquenter

ARNAUD LITTARDI

directeur régional des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine

des théâtres. Je citerais l’exemple de l’École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine (éstba) dont les élèves sortants ont joué sur l’ensemble du territoire. Cela a été très utile à la fois pour leur professionnalisation et pour toucher des publics éloignés de la culture.

L’Affût : Cette crise n’incite-t-elle pas à renforcer les liens entre l’État et les collectivités territoriales ?

Les liens étaient déjà très forts, notamment via les nombreuses conventions quadripartites signées avec des opérateurs culturels. Par ailleurs, afin de renforcer la concertation avec les associations d’élus à la culture dans la définition des politiques culturelles sur les territoires, le ministre de la Culture Franck Riester avait annoncé à l’été 2019 la mise en place du Conseil territorial de la culture (nouveau nom du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel) et sa déclinaison régionale. Celle-ci permettra aux DRAC de réunir régulièrement les représentants de chacune des associations. J’ai installé ce Conseil durant le confinement par visio conférence et l’ai réuni à deux reprises. La ministre va réunir le CTC national cet automne et, dans la foulée, je réunirai de nouveau l’instance nationale autour du plan de relance et des mesures mises en place en raison de la persistance de la crise sanitaire.

L’Affût : Faut-il davantage encore contractualiser avec les territoires pour permettre un accès égal de tous à la culture et un rééquilibrage entre territoires urbains et ruraux ?

La contractualisation est effectivement indispensable parce que nous faisons souvent face, notamment dans les territoires ruraux, à des collectivités disposant de faibles moyens. Le déséquilibre entre l’urbain et le rural est quelque peu mécanique, du fait de la concentration des grands équipements dans les villes. Il faut cependant s’attacher à le corriger au mieux, de deux façons. D’abord, en demandant aux lieux situés en centre ville de s’intéresser à leur périphérie, ensuite en favorisant une permanence artistique sur les territoires, en concertation bien entendu avec les élus, car on ne peut rien imposer. On doit inverser le processus, partir des territoires et construire avec eux une politique culturelle, en privilégiant la dimension artistique et donc la présence d’artistes professionnels. Cette politique passe aussi par la création de lieux – à l’image de La Maison Maria Casarès à Alloue, intégrée à l’écosystème local – qui mènent des projets transversaux dans lesquels les populations peuvent se reconnaître. La DRAC reste ainsi plus que jamais attentive aux Tiers-lieux et aux collectifs qui s’implantent sur un territoire. ■

FACE À LA CRISE, QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Région Nouvelle-Aquitaine



L'Affût : Comment et avec qui avez-vous élaboré le plan de transition et sur quels axes porte-t-il ?

La crise sanitaire s'est accompagnée, dès le mois de mars, d'une intensification des échanges tant politiques que techniques, dans la continuité du dialogue et de la concertation que la Région entretient depuis le début du mandat avec ses agences, les réseaux, les syndicats professionnels de la culture, l'État et les autres collectivités. Dans un premier temps, ce dialogue fécond a permis de construire les mesures d'urgence prises au printemps. Le second volet du plan de transition et de reconquête technologique adopté par la Région le 3 octobre a pris appui sur les propositions des réseaux, agences, organisations syndicales, en considérant également les mesures prises par le gouvernement ou par l'Europe. La Région a choisi de retenir trois orientations prioritaires : le soutien à l'économie culturelle, le soutien à l'emploi et aux compétences et le développement de nouveaux modèles. Les actions qui s'y rattachent ont vocation à couvrir la totalité du champ de la culture et du patrimoine, par des soutiens aux secteurs du cinéma, du spectacle vivant, des artistes auteurs. À cela, il faut ajouter de nouvelles mesures d'urgence adoptées lors de la séance plénière du 16 novembre afin d'accompagner les entreprises et associations de plus de trois salariés durant le deuxième confinement. Enfin, la Région a fait le choix de ne pas baisser les aides votées en 2020 quand bien même les manifestations ou les structures n'auraient pas réalisé leur budget. Elle accompagnera les opérateurs à hauteur des dépenses engagées afin de ne pas fragiliser un écosystème qui devra affronter une année 2021 encore très incertaine.

L'Affût : Quelles sont les priorités pour relancer l'activité artistique et culturelle ?

L'ensemble du secteur culturel, déjà fragile, a été particulièrement impacté par la crise. La fermeture de tous les lieux culturels et l'interdiction des rassemblements, en particulier des festivals, ont eu des impacts économiques très lourds pour tous les acteurs et des incidences sur les territoires. La mise en place du chômage partiel et du report de charges a certes permis à la plupart des professionnels de se maintenir pendant ces mois d'inactivité – ce secteur représente 2% des emplois en Nouvelle-Aquitaine – mais les difficiles conditions de reprise dans un contexte de prolongation de la crise sont très préoccupantes et empêchent toute prospective. À ces constats, s'ajoute celui de l'accélération des nouvelles pratiques culturelles révélées et amplifiées par cette période et dont on peut penser que certaines vont s'inscrire dans la durée. Ce sont autant de modèles économiques et de pratiques sociales qu'il va falloir repenser afin de s'adapter aux évolutions que

NATHALIE LANZI

vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine
en charge de la Culture

la crise a accentuées. C'est donc à une pluralité de défis que sont confrontés les acteurs de la culture et du patrimoine. Ils relèvent tout autant de la capacité des entreprises culturelles à se maintenir en termes économiques, malgré les baisses spectaculaires de leurs ressources propres, que de leur aptitude à modifier leurs modes de fonctionnement, leur rapport aux personnes en présentiel et/ou à distance, à transformer en action les réflexions menées par beaucoup déjà sur les questions de transition écologique et environnementale. Pour que tout cela puisse s'engager, il faut que des solutions soient trouvées au plan national et en articulation avec les collectivités territoriales pour préserver au mieux l'ouverture des lieux culturels et patrimoniaux et tout ce qui concourt à permettre la rencontre entre les artistes et les personnes. Une vigilance extrême doit être portée sur ceux qui constituent les « maillons extrêmes » de la chaîne, notamment les artistes, empêchés de nouveau de montrer leur travail ou de conduire des actions de médiation ou de formation.

L'Affût : En ces temps de crise, ne faudrait-il pas donner un nouvel élan à la compétence partagée État/Région ? Sans oublier les autres collectivités...

Depuis la loi NOTRe de 2015, la culture n'est plus seulement une compétence partagée mais également une « responsabilité exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État ». Ces termes acquièrent tout leur sens à la lumière de la crise et invitent chaque échelon de collectivité à prendre ses responsabilités dans l'accompagnement de notre secteur fragilisé. Les études que L'A. a réalisées sur les financements publics de la culture montrent à quel point l'engagement des collectivités de proximité – Communes et EPCI en particulier – est décisif dans le soutien au secteur culturel. Seuls, l'État et la Région n'ont pas les moyens de garantir le maintien d'un maillage culturel de proximité, en articulation étroite avec les territoires. Les Départements sont également pour certains porteurs d'une belle dynamique de réflexion prospective sur le « monde d'après ». Bien que souvent pratiqué autour de projets spécifiques et dans le cadre de conventions pluripartites, le dialogue doit désormais s'instaurer de manière plus régulière sur le fond, ce que la Conférence Territoriale de l'Action Publique Culture de décembre va permettre d'affirmer. L'accord de relance avec l'État à la fin de l'année est aussi un bon exemple de coopération État/Région sur les réponses à apporter à la crise. Mais il est essentiel que la discussion s'émergence de l'approche strictement culturelle et s'inscrive au contraire dans une transversalité que les temps actuels rendent encore plus nécessaire. Les approches économiques, sociales, solidaires, touristiques... doivent être prises en compte pour relever les défis auxquels nous sommes collectivement confrontés. ■

L'AFFÛT

L' A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine

• 91 boulevard du Grand Cerf – 86000 Poitiers

• 30 cours Gay-Lussac – 87000 Limoges

05 49 55 33 19

accueil@la-nouvelleaquitaine.fr

la-nouvelleaquitaine.fr

Dossier de L'Affût

Directeur de la publication

Thierry Szabo

Rédactrice en chef

Sylvie Caqué-Menneguerre

Rédaction

Marie-Agnès Joubert

Crédits photos

p3 Bruno Latour, photo Fabio Seixo

p9 Catherine Marenas,

photo Frédéric Desmesures

p10 Anthony Thibault,

photo Fondation de France

N°ISSN 1165 - 9416

Dépôt légal à parution

Conception / réalisation

Alain Faure

Impression

Sipap Oudin, tirage 2 100 exemplaires

L' A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine est subventionnée par le ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles) et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine



AGENCE
CULTURELLE
NOUVELLE-AQUITAINE



PRÉFÈRE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**